







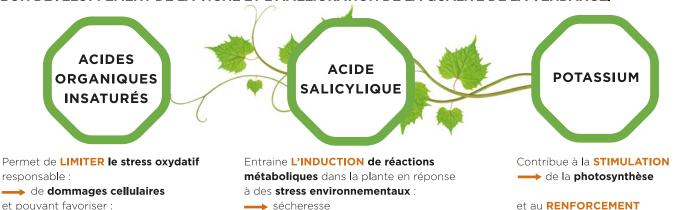
- → Limite l'effet des stress environnementaux sur la vigne
- → Contribue à préserver la vitalité de la vigne





MODE D'ACTION

ISSU DES BAIES DE SORBIER, TEMPLARIO® PLUS COMBINE 3 ACTIFS COMPLÉMENTAIRES PERMETTANT D'ASSURER LE BON DÉVELOPPEMENT DE LA VIGNE ET L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE LA VENDANGE.



changement de températures,...

ATOUTS PRATIQUES

UNE FORMULATION DE QUALITÉ

→ liquide facile d'utilisation

→ le développement de maladies

Sélective particulièrement en conditions chaudes



UN PRODUIT NON CLASSÉ

des parois cellulaires

utilisable toute l'année

RECOMMANDATIONS D'UTILISATION



1ères feuilles



Plusieurs feuilles étalées



Boutons floraux séparés



Floraison



Petits pois



Fermeture de grappes



Véraison

TEMPLARIO® PLUS 2 à 2,5 L/Ha | En mélange aux produits de protection fongicide*

S'assurer d'une bonne couverture de la végétation et des grappes - pulvérisation face par face

→ Ajouter en dernier dans la cuve

→ Non utilisable en AB

TEMPLARIO PLUS": Engrais inorganique liquide simple à macroéléments - PFC 1(C)(I)(b)(i). Composition : 12% Oxyde de potassium soluble dans l'eau. Marque déposée : SERVALESA S.L. P264: Se laver soigneusement après manipulation ; P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection respiratoire/un équipement de protection des yeux/chaussures de protection ; P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau ; P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer ; P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin; P332+P313: en cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Lie attentivement les étiquettes avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Usages autorisés, mode d'emploi et doses : se réfèrer à la notice et à l'étiquette et/ou www.desangosse.fr. DE SANGOSSE SAS au capital de 8.347.208 Euros - 300 163 896 RCS Agen - n° TVA intracommunautaire FR 57 300 163 896 DE SANGOSSE - Bonnel - 47480 PONT DU CASSE. Agrément n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. Crédit photos De Sangosse SAS / Istock. Edition 22/09/2025 NU.

TEMPLARIO PLUS®:

DANGER

Lésions oculaires graves, Catégorie 1, Irritation cutanée, Catégorie 2.

H318 : Provoque de graves lésions des yeux ;

H315 : Provoque une irritation cutanée.



Fosetyl aluminium : Lésions oculaires graves Catégorie 1, H318 : Provoque de graves lésions des yeux

^{*} Ne pas mélanger avec le Fosetyl Al